

REGLEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL HUNTER OCCITANIE 2026

CATEGORIES PONEY-CLUB-AMATEUR-STYLE

LES 06 et 07 JUIN à RIVESALTES (PO)

GENERALITES

Les samedis 06 et dimanche 07 juin auront lieu les Championnats Régionaux Hunter à Rivesaltes (66), pour les catégories club, poney, amateur équitation et style.

Ils seront organisés par Rivesaltes Equitation, (Karine Cotaina et son équipe), en partenariat avec le CRE Occitanie et la commission Hunter du CREO.

Pour info: Ce même concours sera également la dernière étape et la finale du Circuit Hunter Amateur d'Occitanie (Grand régional hunter), à l'issue de laquelle aura lieu sur place la remise des prix du circuit 2026.

Epreuves :

- Hunter club-poney équitation : poneys A1 et A élite, poney 4, 3, 2, 1, élite
- Hunter Club équitation : club 4, 3, 2, 1, élite
- Hunter Amateur équitation (indices 4 à élite)
- Hunter Style équitation (indices 4 à élite)

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT REGIONAL

Pour prétendre participer au Championnat régional, il faut être détenteur d'une licence délivrée en Occitanie, et participer les 2 jours dans le même niveau d'épreuve avec le même équidé.

Il n'y a pas de qualification requise.

Les épreuves sont néanmoins ouvertes aux cavaliers d'autres régions. Ces derniers s'ils sont classés, seront récompensés dans les épreuves où ils concourent, mais pas sur le classement « Championnat »

Attention : Les engagements se font comme d'habitude sur le site de la FFE (SIF et FFE compet) dans les épreuves de votre choix, sur chaque journée du concours (samedi + dimanche) : bien engager les mêmes couples dans le même niveau les 2 jours pour accéder au classement championnat !

Mode de calcul et précisions :

- On prendra en compte l'addition des notes (sur 20 ou sur 100 selon l'épreuve) du 1^{er} et du 2^{ème} jour sans coefficient.
- En cas d'égalité de points au cumul des 2 épreuves, c'est la note de la 1^{ère} épreuve du Championnat qui départagera les cavaliers. A égalité de points sur cette 1^{ère} épreuve, c'est la note d'équilibre des cavaliers qui les départagera.

- Un couple éliminé sur une épreuve comptabilisera 0 point dans cette épreuve, mais garde ses points de l'autre épreuve.
- Si un changement d'équidé est effectué, il faudra que ce soit sur les 2 jours pour être pris en compte (un changement d'équidé sur la 2^{ème} journée ne permet pas au cavalier de figurer au classement du championnat)
- Attention de bien respecter les conditions de participation des cavaliers et des équidés du règlement fédéral de l'année en cours, en particulier en ce qui concerne le nombre de participations.
- Les épreuves support du championnat seront récompensées comme d'habitude par l'organisateur.
- **Les 3 premiers du classement de chaque niveau d'épreuve après addition des notes jour 1 + jour 2 seront récompensés par le CRE Occitanie. Ils devront se présenter en tenue à la remise des prix.**

Cas particuliers de participations :

- Si un cavalier est engagé avec plusieurs équidés dans la même épreuve les 2 jours, il devra choisir et déclarer avec lequel il courra le Championnat, et ce avant le début de sa 1^{ère} épreuve. En cas d'oubli, seront prises en compte pour les 2 jours les notes du 1^{er} cheval monté.
- Si un cavalier monte le même équidé dans 2 niveaux d'épreuves de même type (2 épreuves équitation ou 2 épreuves style), on prendra en compte dans le classement du championnat uniquement le niveau d'épreuve le plus élevé (exemple : même couple engagé en club2 et club1, le couple participe au championnat club 1)
- Un cavalier montant des chevaux différents dans des épreuves de niveaux ou de types différents (par exemple en équitation et en style), peut prétendre au classement de plusieurs championnats (exemples : championnat Amateur 2 avec un cheval, et Style 1 avec un autre, championnat club3 avec un équidé et poney 2 avec un autre, ou bien championnat poney 1 avec un poney, poney élite avec un autre)
- Un cavalier montant le même équidé en équitation et en style (indice différent ou identique) peut prétendre aux 2 championnats (par exemple même couple en Amateur 4 et Style 3, ou Amateur 2 et Style 2 ...)

Coordonnées organisateur et n° de concours :

- Rivesaltes Equitation : Route de Saint Martin, 66600 Rivesaltes
- Responsable structure organisatrice : Karine Cotaina 0682371125
- Responsables commission hunter : Frédérique Gaulias 0684117894 / Coline Bayle 0650086688
- Concours SIF n° 2624979 (également championnat départemental 66)
- Concours FFE compet 202666019